



## Compte-rendu du

# Comité de pilotage du plan d'actions alpin pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022

Le 6 mai 2019 (à Lus la Croix Haute)



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



### Membres présents :

CGET Massif Alpes	Cédric CONTEAU	LPO 38	Adrien LAMBERT
CGM	Claude FERRA-MARTIN	OGM	Blandine AMBLARD
CGM	Daniel LEYSSIEUX	OGM	Lise COURTINIER
CC de Serre-Ponçon	Agnès VIVAT	ONCFS DR AuRA	Isabelle LOSINGER CHABOD
DDT 05	Bénédicte FRIER MARCIEN	ONCFS SD 04	Emmanuel FAURE
DREAL AURA	Cédric CLAUDE	ONCFS SD 05	David THILLET
DREAL AuRA	Juliette BLIGNY	ONCFS SD 05	Philippe GUILHEM
DSF	Julie ARNAUD	ONCFS SD 38	Pascal BEGON
FDC 04	Cyril GENIN	PN Ecrins	Ludovic IMBERDIS
FDC 05	Pierre MARTIN	PNR Bauges	Richard COUSIN
FDC 05	Pierre-Frédéric GALVIN	PNR Chartreuse	Jessica BRUGGEMAN
FDC 38	Floria CUISSON	PNR Vercors	Hervé TOURNIER
FDC 38	Estelle LAUER	SEA 74	Antoine ROUILLON
FDC 74	Pascal ROCHE	SMIGIBA	Eric HUSTACHE
FDC 83	Philippe GENRE	SMIGIBA	Adeline BIZART

### Membres excusés :

ADEM	Clarisse AMIOTTE	CRPF - AURA	Véronique JABOUILLE
ADEM	Dominique NARBOUX	DDT 73	Nicolas CORMIER
ADEM	Fabien CANDY	DDT 74	Claude PINEL
ASTERS/CEN 74	Marie HEURET	DDT 74	Eric GERVASONI
Atout France	Jean BERTHIER	DDT 74	Isabelle NUTI
CD 26	Patricia BRUNEL-MAILLET	DDTM 06	Peggy BAUDRAND
CD 73	Frank LOMBARD	DDTM 06	Walter DEPETRIS
CD 73	Juliette ARRIGHI	DRAAF AURA	Isabelle MENARD
CD 74	Bruno GRAND	DREAL AURA	Julien MESTRALLET
CD 74	Claire FILLION	DSF	Robert TARDIEU
CD 74	Eric CAVAZZANA	FDC 04	Max ISOARD
CD 74	Marie-Luce FRESCURAT	FDC 06	Frédéric VILAIN
CRPF - AURA	Jean-Pierre LOUDES	FDC 06	Jean-Pierre CAUJOLLE

FDC 73	Philippe AULIAC	ONCFS SD 05	Thierry CARTET
FDC 73	Régis CLAPPIER	ONCFS SD 73	Frédéric GIRAUD
FDC 74	Joseph POËNCET	ONCFS SD 83	Alain BOGTCHALIAN
FNE 26	Marc PAPILLON	ONCFS SD 83	Patrick MARTIN
FNE 73	Richard EYNARD-MACHET	ONF 05	François ORTAR
FRC AURA	Gérard AUBRET	ONF 05	Laurent BLANCHARD
FRC AURA	Marc CHAUTAN	ONF DT AuRA	Fabrice COQ
GRIFEM	Jean-François DESMET	PCGM	Jean-Philippe PAOLI
IRSTEA	Marie-Hélène CRUVEILLE	PN Ecrins	Richard BONET
LPO AURA	Marie-Paule DE THIERSANT	PN Vanoise	Eva ALIACAR
LPO PACA	Alain GIRODON	PN Vanoise	Jérôme CAVAILHES
LPO PACA	Vanessa FINE	PN Vanoise	Julie-Anne JORANT
LPO PACA	Yves ZABARDI	PN Vanoise	Justine COULOMBIER
Mairie de Névache	Claudine POTIN-CASTAGNONE	PNR Bauges	J.-François LOPEZ
Mountain Wilderness	Carmen GRASMICK	PNR Bauges	Mathilde PANTALACCI
NATURA 2000	Melissa MEGARA	PNR Chartreuse	Alain ROUGIER
OGM	Jean-Marc DELCASSO	PNR Chartreuse	Lucie BEDNAREK
OGM	Virginie DOS SANTOS	PNR Queyras	Suzanne FORET
ONCFS / OGM	Marc MONTADERT	PNR Queyras	Alain BLOC
ONCFS DR AuRA	Michel LAMBRECH	PNR Queyras	Anne GOUSSOT
ONCFS DR PACA - Corse	Caroline MOLINS	PNR Vercors	Valérie RIVAT
ONCFS DR PACA - Corse	Patrick POYET	PNR Vercors	Benoit BETTON
ONCFS DRE	Ariane BERNARD-LAURENT	PNR Vercors	Jean-Philippe DELORME
ONCFS DRE	Bertrand MUFFAT-JOLY	PNR Vercors	Manon CHEVALIER
ONCFS DRE	Michel SALAS	SEA 74	Pierre-Eymard BIRON
ONCFS SD 04	Dominique MELLETON	SI Vuache	Aurore SCHACK
ONCFS SD 04	Jean-Pierre LAVOCAT	SI Vuache	Jean-Louis DUCRUET
ONCFS SD 04	Marie-Dorothée DURBEC	Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne	Stéphane PATRY
ONCFS SD 05	Stéphanie LIMON		Christian BENARD

Nous remercions la mairie de Lus la Croix Haute de nous avoir accueillis dans leurs locaux.

Ce présent compte-rendu fait état des prises de décisions lors de la réunion. Tous les échanges et remarques ne sont pas retranscrits.



## **1. Composition et rôles des instances**

### **1.1. Partenaires du plan d'actions**

Blandine Amblard informe que l'association Mountain Riders ne participera pas activement au plan d'actions, par manque de temps, mais continue de suivre les actions menées.

Mountain Wilderness n'a pas les moyens humains pour s'investir dans le plan d'actions. Ils suivent également de près les actions menées par le partenariat.

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi les partenaires du plan d'actions :

- la communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon animatrice de sites Natura 2000 dans les Hautes-Alpes,
- le CERPAM, structure pastorale des Alpes du Sud.

Agnès Vivat, animatrice départementale Natura 2000, indique qu'elle fait suivre les actualités du plan d'actions à tous les animateurs Natura 2000 des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence.

### **1.2. Instances du plan d'actions**

B. Amblard rappelle la composition et le rôle des différentes instances du plan d'actions (cf. support de présentation) : le comité de pilotage, le comité technique, les pilotes, l'animateur général et le référent technique et scientifique.

Le comité technique, nouvelle instance du plan d'actions n°2, s'est réuni deux fois.

B. Amblard rappelle qu'il manque deux représentants de collectif pour ce comité et lance, à nouveau, un appel à candidature pour les collectifs suivants :

- Collectivités territoriales Alpes du Nord,
- Gestionnaires d'espaces naturels Alpes du Nord.

## **2. Bilan 2018 et perspectives 2019**

### **2.1 Documents produits**

B. Amblard indique qu'une deuxième version de l'Essentiel du plan d'actions a été rédigée suite aux remarques du comité technique. Une troisième version sera envoyée après modifications :

- modification du calcul des pourcentages des surfaces des unités naturelles du Tétrasyre recouverte par les espaces protégés,
- mise à jour de la bibliographie avec notamment les rapports établis dans le premier plan d'actions.

**Décision 1 : le comité de pilotage n'émet aucune remarque ni suggestion sur l'Essentiel du plan d'actions.**

B. Amblard informe que le bilan des actions 2018 a été réalisé en mars 2018. Il est joint à ce présent compte-rendu.

**Décision 2 : le nombre de structures ayant répondu au suivi des actions sera indiqué dans les bilans annuels.**



## **2.2 Hiérarchisation des actions du domaine de la conservation**

Le comité de pilotage avait demandé à ce que les actions du domaine de la conservation soient hiérarchisées. Ce travail a été effectué par le comité technique, qui a hiérarchisé chacune des opérations des actions concernées, afin de définir deux niveaux de priorité. Le premier concerne les enjeux vis-à-vis du Tétrasyre et le second s'appuie sur le niveau de réalisation de l'opération (ce qui est déjà fait ou reste à faire). Suite à ce travail, une moyenne des niveaux de priorisation des opérations a été calculée pour chaque action. Les résultats sont exposés au comité de pilotage.

**Décision 3 : le niveau de priorité indiqué pour chacune des actions est une hiérarchisation indicative qui ne signifie pas de réaliser seulement les actions prioritaires puis les actions de niveau 2 puis 3. Toutes les initiatives sont les bienvenues.**

**Pour justifier la priorité des actions ou des opérations vis-à-vis des politiques et des financeurs, le travail de hiérarchisation sur les opérations peut être mis en valeur.**

## **2.3 Bilan financier**

Un bilan chiffré sur l'année 2018 est présenté de manière globale puis par action.

**Décision 4 : dans la mesure du possible, concernant les sources de financements extérieures, les structures émettrices seront différenciées du type de programme dans lequel s'inscrit l'action (ex. l'Europe est une structure émettrice à travers les programmes FEADER, LIFE, ...).**

## **2.4 Bilan technique et perspectives**

**Opération 1.6 :** cette opération visera, dans un premier temps, à recenser les labels existants. Puis, elle consistera à cibler les labels pouvant intégrer les enjeux Tétrasyre ou plus généralement sur le dérangement de la faune de montagne.

La proposition de l'OGM de travailler avec Moutain Riders sur le label flocon n'a pas abouti.

**Opération 3.3 :** certaines Fédérations Départementales des Chasseurs souhaitent s'investir dans cette opération. Appel à tous les candidats souhaitant relever ces informations lors de comptages divers. L'assemblée échange sur la pertinence de relever ces informations étant donné que ce sont des données non protocolées. Quelle utilisation ? Quelles analyses ?

Claude Ferra Martin souhaite remercier l'ONCFS et plus particulièrement Jean-Pierre Serre pour les données fournies sur les prédateurs dans le cadre des études sur la Perdrix bartavelle dans le Dévoluy.

**Décision 5 : les données sur les prédateurs sont des données d'observations occasionnelles qui informent sur la présence-absence des espèces. A ce jour, aucune analyse n'est prévue. C'est un début de récolte d'informations. Pour ceux qui souhaitent relever des informations sur les prédateurs lors des comptages galliformes, les maîtres d'œuvre renseigneront cette information lors de leur saisie de comptage (cette information peut être indiquée dans le champ « commentaires »).**

**Action 4 :** Estelle Lauer (FRC AuRA), pilote de l'action, informe que, dans un premier temps, les politiques publiques liées à la montagne seront recensées. Dans un second temps, seront identifiées celles qui n'intègrent pas d'enjeux sur la faune de montagne.

E. Lauer interroge le collectif sur la nécessité d'examiner d'autres politiques que celles portées sur le tourisme, l'aménagement du territoire et l'environnement.



E. Lauer, indique que l'intégration des enjeux Tétrasyre dans les PLU se fait via les partenaires du plan présents aux réunions d'élaboration ou de mise à jour car il est difficile de sensibiliser tous les maires susceptibles d'être concernés.

Le collectif propose que cette action intègre la problématique sur le convoyage vers les restaurants d'altitude ainsi que les activités estivales telles que le VTT.

#### **Décision 6 : le collectif propose d'examiner les politiques d'aménagement du territoire et forestières.**

Eric Hustache (SMIGIBA) alerte sur l'importance de l'accompagnement de l'évaluation des MAEC et de notre implication dans la préparation de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC).

Antoine Rouillon (SEA 74) confirme la pertinence de cette question et informe que le travail issu du GTNA à l'échelle des Alpes et multi-partenarial (services pastoraux, gestionnaires espaces protégés, FDC) permettra à chaque réseau (FNC, Fédération des parcs, Association française de pastoralisme) de se faire le relais de la nécessaire évaluation et reconduction avec améliorations des mesures agroenvironnementales.

#### **Thématique hivernale :**

**Opération 1.5 :** Pascal Roche (FDC 74) et Julie Arnaud (DSF) informent que le guide de prise en compte de la protection des Tétrasyre dans les projets d'aménagement et la gestion quotidienne des domaines skiables, élaboré lors du premier plan d'actions, a été mis à jour durant l'année 2018. Ils informent que le guide est en cours d'examen auprès du groupe environnement de DSF.

Des journées techniques, organisées le 12 et 19 juin permettront de présenter ce guide aux exploitants de domaines skiables dans l'objectif qu'ils s'approprient l'outil et qu'ils fassent remonter leurs attentes.

Une réunion d'informations aura lieu dans un second temps à destination des partenaires du plan d'actions.

Les services de l'état et B. Amblard suggèrent respectivement de rendre ce guide disponible auprès des services de l'état et des partenaires du plan d'actions.

**Opération 3.4 et 3.5 :** Cyril Genin (FDC 04) demande s'il est possible de normaliser les outils de signalisation des zones refuge.

B. Amblard informe que le kit de communication, établi dans le cadre du plan d'actions 2010-2014 sera remis à jour (*cf.* paragraphe sur les actions de sensibilisation et formation).

**Opération 3.11 :** P. Roche, partenaire du programme LIFE Gyp'Help, explique que des discussions sont en cours avec les fabricants pour produire un système de visualisation autre que la balise Dervaux (renfort de la raquette de la birdmark, dans une autre matière, moins coûteux, ...).

B. Amblard informe que des réflexions sont menées pour visualiser des remontées mécaniques autres que les téléskis et les téléportés tels que les catex, les filets de protection, les câbles retours et les infrastructures dépourvues de cordeline de sécurité/multipaire.

#### **Décision 7 : un recensement des retours d'expérience des partenaires du plan d'actions sera effectué afin de mettre en valeur les dispositifs les plus satisfaisants.**

**Opération 6.4 :** Adrien Lambert (LPO 38) rappelle que les zones refuge sont définies suite à des diagnostics d'habitat d'hivernage (recherche de crottiers, comptages, ...) et une phase de concertation entre les pratiquants et initiateurs des zones refuge. Ce qui permet de définir ensemble les limites de zones en prenant en compte les enjeux des Tétrasyre mais également ceux des pratiquants.



## **Projets d'aménagement et mesures d'Evitement – Réduction – Compensation :**

**Action 5 :** un groupe de travail sera créé pour mener une réflexion sur les projets d'aménagement dans les domaines skiables puis il sera élargi afin de traiter les sujets plus globaux.

Cette action permettra de se pencher sur les mesures compensatoires par anticipation.

Les attentes des domaines skiables seront recensées lors des journées d'échanges du 12 et 19 juin.

## **Thématique cynégétique :**

**Opération 6.2 :** les Fédérations Départementales des Chasseurs se sont organisés afin de mettre en place une base de données sur les prélèvements et la réglementation de la chasse et porter à connaissance ces éléments dans le cadre du plan d'actions. Cette base de données sera consolidée tout au long du plan d'actions.

**Opération 2.5 :** une réflexion sera menée afin de définir les critères permettant d'alimenter la caractérisation spatiale et temporelle des pratiques cynégétiques.

## **Actions d'amélioration des connaissances :**

**Opération 8.1 :** différentes études ont été réalisées dans le massif des Bauges en préalable à la réalisation de travaux d'ouverture des milieux qui auront lieu courant 2019. En parallèle, des poules de Tétrasyre ont été équipées de balise GPS. Cette opération de marquage sera reconduite en 2019.

**Opération 8.2 :** en 2019, le Parc National de la Vanoise, le Parc National des Ecrins et le service départemental 05 de l'ONCFS équiperont des Tétrasyre de balises GPS.

Ces études ont pour objectifs de :

- mieux connaître l'utilisation de l'espace dans le temps (rythmes d'activités) par les oiseaux étudiés,
- mieux évaluer les impacts des dérangements liés à des pratiques sportives hivernales et à l'aménagement du territoire,
- communiquer auprès des pratiquants pour partager la connaissance et adapter les comportements.

A savoir qu'en 2019, 5 oiseaux ont déjà été équipés (quatre mâles et une femelle).

**Opération 9.1 :** l'OGM a lancé une enquête communale auprès de tous les partenaires afin d'identifier la présence-absence des galliformes à l'échelle communale. Cette enquête alimentera le bilan décennal qui sera réalisé en 2020.

**Opération 9.8 :** Suite à une initiative d'étude bioacoustique de la LPO Isère en partenariat avec les espaces protégés (Parcs Naturels Régionaux et Nationaux), des réunions d'échanges ont eu lieu afin d'établir un projet commun à tous et d'identifier les principaux objectifs de futures études bioacoustiques sur le Tétrasyre :

- effectuer un monitoring dans les zones marginales, en limites d'aire de répartition et dans quelques zones cœur où les partenaires ne vont pas ou peu,
- associer les études bioacoustiques aux mesures de gestion (ex. réouverture de milieux).

L'ONCFS, en lien avec les bioacousticiens de la faculté de Saint-Etienne et du CNRS, établiront une note protocolaire du matériel à utiliser et de la méthode.

La LPO Isère a pour volonté de créer un vigie-galliforme de la même manière qu'il existe vigie-chiro.



### **Actions de sensibilisation et de formation :**

**Action 10 :** E. Lauer, pilote de l'action, informe qu'en 2019, un recensement des formations sera effectué, qui seront par la suite hiérarchisées en fonction de la nécessité d'intégrer un module sur le Tétrasyre. Elle interroge l'assemblée sur le public à cibler. Le comité de pilotage propose de se rapprocher des accompagnateurs de moyenne montagne et de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA). David Thillet (ONCFS SD 05) explique leur partenariat avec les moniteurs des stations de Risoul et Vars ainsi que celui avec le pôle montagne des collèges de la région et le parc Naturel Régional du Queyras. Dans le cadre de ce dernier, une journée est organisée, par hiver, pour informer et former les collégiens, futurs moniteurs de ski.

**Action 11 :** De nombreux outils de sensibilisation et communication ont été développés en 2018. A partir de 2019, B. Amblard et Floria Cuisson (FDC 38) réaliseront un recensement de tous ces outils afin de les porter à connaissance de tous les partenaires du plan d'actions.

La boîte à outils, réalisée dans le cadre du premier plan d'actions, sera mise à jour suite à des groupes de travail définissant les besoins et identifiant les outils les plus satisfaisants. L'objectif de cette mise à jour est de créer des outils communs à toutes les Alpes tout en gardant une flexibilité dans la charte graphique pour une appropriation territoriale.

### **Thématique sur le pastoralisme :**

Cette thématique est développée dans la partie GTNA « pastoralisme et petite faune de montagne » qui répond à de nombreuses actions du plan d'actions sur la thématique du pastoralisme.

### **3. Rédaction des fiches actions et opérations**

Les fiches actions, composantes du document officiel du plan d'actions, permettent de définir chacune des actions et leur orientation.

Les fiches actions du PA TLY 2 reprennent les éléments des fiches du PA TLY 1 complétées des champs suivants :

- Les résultats attendus. Cet élément permet de définir dès le début les objectifs que l'on souhaite atteindre.
- Les indicateurs de résultats, réalisation et impacts. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'avancement du plan et représente des outils d'aide à la décision au cours du plan afin de redéfinir si nécessaire sa stratégie et ses orientations.
- L'évaluation du plan d'actions 2010-2014 réalisé en 2015, avait relevé ce manque d'indicateurs définis dès le commencement.
- Les opérateurs et les participants à la réflexion. Le groupe de travail a demandé à ce que ces deux groupes soient distingués dans la ligne « partenaires ».

### **Décision 8 : le COPIL valide la proposition des différents champs des fiches actions.**

De la même manière que pour le plan d'actions 2010-2014, un cahier des charges opérationnel par action sera rédigé.

Un groupe de travail ainsi que le comité technique ont travaillé sur la définition du contenu de chacune des opérations des actions de conservation et d'amélioration des connaissances.



Suite à ce travail, B. Amblard informe que certaines opérations n'étaient pas réalisables telles qu'elles étaient décrites jusqu'à maintenant. Elles ont donc été modifiées dans leur contenu et/ou dans leur intitulé.

#### **4. Charte graphique – logo**

B. Amblard informe que des documents type ont été créés afin d'homogénéiser toutes les productions en lien avec le plan d'actions (compte-rendu, support de présentation power point, liste de diffusion, feuille d'émergence, ...). Ces documents sont mis à disposition des partenaires (actuellement sous demande et prochainement sur le site de l'OGM via une plateforme de partage).

B. Amblard propose d'officialiser deux logos pour le plan d'actions Tétrasyre. Un logo simple, celui créé dans la cadre du plan d'action 2010-2014 et un logo élaboré permettant d'identifier le plan d'actions.

Le comité technique propose deux logos (cf. présentation) avec les modifications suivantes :

- Rajouter une poule de Tétrasyre
- Tourner les oiseaux de manière à ce qu'ils regardent vers la droite (règle en termes de communication pour regarder vers l'avenir)
- Modifier les couleurs de manière à ce qu'elles ne soient pas sombres.

**Décision 9 : le comité de pilotage valide le logo n°2 coloré, avec l'intégration de la couleur orange du plan d'actions (dans le texte ou autre).**

#### **5. Point financier**

Peu de moyens financiers sont disponibles à ce jour.

B. Amblard informe les partenaires dès qu'elle possède des informations supplémentaires.

Elle encourage les partenaires à également faire remonter ce type d'informations à l'animatrice afin d'en informer le partenariat.

#### **6. Divers**

B. Amblard informe que le CRSPN a validé le plan d'actions lors de son élaboration. Il n'a pas pour rôle de valider chaque étape du plan d'actions. Mathieu Métral (DREAL AuRA) a demandé que seul un bilan intermédiaire soit envoyé au CRSPN à mi-parcours.

B. Amblard informe la volonté de créer un espace de consultation propre au plan d'actions. Cet espace, encore non défini, permettra de télécharger tous les documents réalisés dans le cadre du plan d'actions (compte-rendu, rapport, bilan, résultats d'études, ...).

Elle informe également que le site de la DREAL possède une page spécifique dédiée à la consultation des documents du plan d'actions.

**Décision 10 : cet espace de consultation sera intégré au site de l'OGM (mise à jour des pages dédiées au plan d'actions 2010-2014).**

B. Amblard informe le collectif de son absence, pour congé maternité, de début août à fin décembre 2019. Sa remplaçante devrait être Chloé Mathieu qui arrivera début juillet.

Merci de lui apporter le meilleur des accueils.



## **7. Intervention : Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) « Pastoralisme et petite faune de montagne » - Bilan 2018 et perspectives**

Estelle Lauer et Antoine Rouillon présentent un bilan des actions menées sur 2018 dans le cadre du GTNA, qui répond à certaines actions du plan d'actions sur la thématique du pastoralisme, ainsi que les perspectives pour les prochaines années.  
Ci-après le résumé de leur présentation.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les chambres d'agriculture France (APCA), la Fédération Nationale des Chasseurs de France (FNC) et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) sont porteurs d'une politique nationale depuis 2006 qui vise à concilier les pratiques agricoles et biodiversité. Déclinées dans les régions et les départements mais aussi par thématiques, elle permet à des collectifs de développer des expérimentations, de former à de nouvelles pratiques et/ou nouveaux outils.

6 GTNA ont été créés : bords de champ, intercultures, machinisme, viticulture, bocage et pastoralisme et petite faune de montagne.

**Les objectifs du GTNA** pastoralisme et petite faune de montagne, **créé en 2017** sont de :

- favoriser la prise en compte de la petite faune de montagne et de ses habitats au sein du pastoralisme
- capitaliser et promouvoir les références acquises
- contribuer au développement durable des territoires ruraux
- accompagner les politiques publiques

**Le comité de pilotage du GTNA** (composé des services pastoraux et des structures gestionnaires de galliformes de montagne et/ou de leurs habitats) a validé :

- une organisation aux échelles nationale et des massifs ALPES ET PYRENEES avec des cellules d'animation nationale et par massif.
- la construction du programme pluriannuel à partir des attentes du collectif galli-pastoral (bilan GTNA 10 ans)

### **Quelques données du pastoralisme alpin**

680 000 ha d'Unités Pastorales (UP)

Surface moyenne des UP : 230 ha [60 ha (74) – 600 ha (05)]

500 salariés concernés + la main d'œuvre familiale ou des associés

Cheptel : 92 000 bovins, 770 000 ovins, 15 000 caprins et 11 000 chevaux.

Remarque : Les modes de conduite et de surveillance des troupeaux (éleveurs, bergers salariés), qui peuvent être gardés ou parqués, et les modes de faire valoir du foncier (locations) conditionnent les actions mises en place et l'accompagnement par les services pastoraux.

### **Quelques données de la petite faune de montagne concernée par le GTNA**

Espèce	Estimation de l'effectif reproducteur (couples)	Nombre de communes de présence	Habitats de reproduction
Lagopède alpin	4000 à 8000	223	Landes et pelouses alpines
Tétras-lyre	6700 à 9800	557	Mosaïques de milieux supraforestiers
Perdrix bartavelle	2500 à 3200	304	Pelouses alpines



### Retour des enquêtes :

L'enquête était semi-directive.

Avec les moyens financiers à disposition, le choix a été fait d'enquêter les structures territoriales porteuses de programmes pastoralisme et galliformes de montagne de développement et/ou d'expérimentation et/ou de recherche.

Concernant le réseau Natura 2000, l'avis de la coordinatrice du réseau 05 a été recueilli. Pour l'ONF, les interlocuteurs régionaux ont orientés les enquêteurs vers des agents qui ont mis en œuvre des actions.

Type de structure	Alpes	Pyrénées
Services pastoraux	5	9
Fédérations des chasseurs	7	6
Parcs Nationaux	3	1
Parcs Naturels Régionaux	5	2
RNN, RNR, RNCFS, Natura 2000	2	3
ONF	3	1
ONCFS, IRSTEA	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>23</b>

Les programmes identifiés sont présentés ci-dessous.

*Remarque* : les données chiffrées mobilisables facilement ont été précisées dans le tableau. Elles ne sont pas exhaustives.

Type de Programme / Projet	Massif	Régional	Départemental	Données chiffrées
Agrifaune	1		5	67 UP
Plan « national » d'actions	1			
Programme de coopération territoriale européenne			2	8 UP
Programme de conservation de la biodiversité remarquable	2		9	(20 cit.)
Politique de soutien au pastoralisme	1	2	7	27 PPT, 60 POPI, 29 PAEC
Emploi du feu			4	« 3 chantiers »
Contribution monde de la chasse		2	7	

UP : Unité Pastorale ; PPT : Plan Pastoral Territorial ; POPI : Plans d'Orientation Pastorale Intercommunaux ; PAEC : Projets Agroenvironnementaux

Les éléments de la synthèse sont présentés par thématique et non par programme.

### Les conditions de la réussite d'actions éleveurs/gestionnaires de la faune de montagne issues de l'enquête

Le réseau galli-pastoral jusqu'à la fin des années 2000 était composé des gestionnaires d'espaces labellisés et des services pastoraux départementaux, notamment du fait des dispositifs « agri-environnementaux » pour les éleveurs concernés par ces territoires.

Agrifaune a permis de construire de nouveaux partenariats entre les services pastoraux et les FDC, cela a conduit à travailler sur des espaces non labellisés. Les politiques pastorales (PPT, PAEC....) ont été déclinées à des échelles locales, les structures territoriales en charge de l'animation ont créé alors des



espaces de concertation consolidant ces réseaux « galli-pastoraux ». Enfin le PATLY 1 symboliquement a ouvert ses portes au collectif des services pastoraux.

Les avis divergent quant à la réussite ou non de la collaboration. Certaines se sont arrêtées, d'autres perdurent en mobilisant différents dispositifs financiers.

Certaines structures ont contribué à la phase d'expertise, mais n'ont pas été sollicitées pour la mise en œuvre d'actions (ex. MAEC). Pour certains, la phase d'expertise a été partagée spatialement, les espaces de rencontre étant alors limités.

Certaines structures ont dit n'avoir pas réussi à transformer l'essai : pas d'action concrète suite à des phases d'expertise, pas de changement de postures des structures.

D'autres collaborations ont été jugées réussies par les acteurs enquêtés, certaines structures territoriales en ont même fait leur principe de fonctionnement.



Ce que nous retenons :

- L'intérêt de réaliser le diagnostic en commun,
- La nécessité d'inscrire le programme ou l'action dans le temps,
- L'importance de l'ancrage territorial de l'action de rapprochement du binôme « galli-pastoral » constitué par les gestionnaires de la faune et les acteurs pastoraux : par exemple une communauté de communes porteuse du projet pastoral ou Natura 2000, un Syndicat de Parc naturel régional,...

*Remarque* : concernant le partenariat transfrontalier, il s'est essentiellement construit autour du partage de méthodes de suivi des populations et d'outils de diagnostic. Les services pastoraux transfrontaliers n'ont pas été impliqués et de fait non connus à ce jour.

### Evaluation de la prise en compte des galliformes suivant les programmes

Espèce	Diagnostic galliforme	Diagnostic pastoral	PRATIQUES PASTORALES			Suivi	Evaluation
			conduite	réouverture	équipement		
Tétras-lyre	+++	+++	+++	++	+	++	+
Perdrix bartavelle	0	++	+	++	0	0	0
Lagopède alpin	+	++	++	0	0	0	+

L'analyse proposée basée sur les avis recueillis auprès des porteurs des programmes met en évidence une meilleure appropriation pour le Tétras-lyre et ses habitats que pour les deux autres espèces.

De façon commune pour les trois espèces, la phase d'évaluation est restée faible.

**Le diagnostic co-construit Tétras-lyre** a permis aux services pastoraux de comprendre les enjeux du Tétras-lyre. Pour les autres galliformes de montagne, il est noté une initiative à suivre du PNR Queyras concernant les habitats du Lagopède alpin. Les diagnostics pastoraux n'ont quant à eux pas été encore vulgarisés.

### Les pratiques ayant un impact sur les habitats de reproduction

Elles sont de trois natures : l'adaptation des conduites pastorales, l'amélioration des milieux, les équipements.

Elles doivent satisfaire à deux objectifs potentiellement contradictoires qu'il faut faire converger :

- Lutter contre la progression des ligneux responsables de la fermeture des milieux
- Assurer la quiétude des zones de reproduction des galliformes simultanément avec la présence estivale des troupeaux

**L'amélioration pastorale** (ou réouverture de milieux) a été largement mobilisée hors des espaces protégés, notamment par les chasseurs. Un consensus visant à prendre en compte les deux enjeux semble trouvé sur des espaces pastoraux à rouvrir.

Concernant les modifications de **conduite pastorale**, de nombreuses questions sont posées par les enquêtés autour de l'équilibre entre quiétude et limitation de la dynamique ligneuse à négocier avec l'éleveur dans le cadre des mesures agri-environnementales : quelles sont les modalités à proposer à l'éleveur qui soient satisfaisantes à court terme (durée du contrat) mais aussi à long terme.

Contrairement aux Pyrénées, l'équipement pastoral semble moins problématique aux galliformes de montagne. Des exemples de prise en compte des enjeux galliformes dans le cadre de création de piste pastorale ou d'implantation de chalets ou points d'eau existent notamment grâce à des espaces de concertation (type PPT).

**Les suivis** apportés dans le cadre des MAEC permettent au mieux l'appropriation par le berger (et/ou de l'éleveur) des modifications de conduite pastorale à mettre en place. Par contre, du fait de leur nombre limité, ils ne permettent pas de suivre d'éventuels réajustements de MAEC. La question de l'évaluation reste entière : quoi évaluer ? quand évaluer ?

Des boîtes à outils de suivi et d'évaluation existent dans les Pyrénées.

### Les politiques publiques

Des politiques nationales, régionales et départementales, permettant la prise en compte des enjeux galliformes, ont été identifiées et analysées :

- Il s'agit des MAEC et de leur territorialisation dans PAEC
- Des politiques régionales permettant de mobiliser les fonds européens : les PPT en Rhône Alpes et des POPI en PACA
- Des politiques ENS des départements

L'analyse fait ressortir :

- le peu de transversalité entre ces politiques pastorales et celles dédiées aux galliformes à l'exemple du Plan d'actions Tétrasyre
- la question de la réalisation réelle des principes d'éco conditionnalité
- l'impossible combinaison de certaines mesures agroenvironnementales dans le cadre du cahier des charges national
- des différences importantes dans les politiques Espaces Naturels Sensibles des Départements

### Le programme prévisionnel GTNA

#### La coopération

Objectif	Action
Elargissement à une coopération transfrontalière	Identification des interlocuteurs et organisation des structures en charge du pastoralisme transfrontaliers dans une logique de type Agrifaune
Conditions de coopération « réussie »	Actions engagées par des binômes galli-pastoraux

## Une boîte à outils

Objectif	Action
Mesurer les volets socio-économiques des actions et programmes qui intègrent dans les pratiques pastorales les enjeux petite faune de montagne	Compléter les propositions d'indicateurs socio-économiques et tester ces indicateurs socio-économiques révisés sur les actions et/ou programmes de type Agrifaune
Evaluer l'impact direct et indirect des travaux de réouverture de milieux sur la petite faune de montagne	Analyser les données recueillies selon les protocoles "post travaux" appliqués dans certains départements des Pyrénées
	Adapter les protocoles pyrénéens "post travaux" aux contextes alpins
Evaluer la dynamique ligneuse	Croiser les méthodes d'appréciation des dynamiques ligneuses. Analyser les besoins communs pour construire une méthode partagée
Construire des référentiels communs autour des travaux de réouverture de milieux	Organiser des collectifs par massif sur cette thématique (débroussaillage dans les Alpes) et construire des référentiels communs

## Préparer l'application de la future politique agricole européenne

Objectif	Action
Intégrer les spécificités d'un pastoralisme intégrant les enjeux de petite faune de montagne dans la construction de la future PAC, notamment des futures MAE	Compiler les remontées locales les éléments de la synthèse nationale et Faire partager les analyses et propositions Elaborer les bases techniques de futures MAE

Les participants ont émis quelques remarques :

- Prise en compte d'autres espèces d'avifaune répondant plus rapidement aux modifications de pratiques pastorales
- Nécessité de favoriser les mises en lien des données pastorale (enquête pastorale alpine avec IRSTEA) et des données galliformes (bases de données de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).
- Calendrier de travail du GTNA est-il adéquat avec le travail actuel à l'échelle nationale de la future PAC
- Quelle marge de manœuvre du GTNA / échelle décisionnelle nationale

Merci à Estelle Lauer et Antoine Rouillon pour leur intervention.

Merci à tous pour votre participation !

